

REQUALIFICATION DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE ET DU COUR DES ARES / REFECTION DU PARKING GASSENDI

Digne les Bains

2018/2020

Programme : Parking 250 pl et place 6000 m²

Maîtrise d'ouvrage: Ville de Digne les Bains

Calendrier: 2018- 2020

Maîtrises d'œuvre :

SEBA Experts Mandataires HetR cotraitant

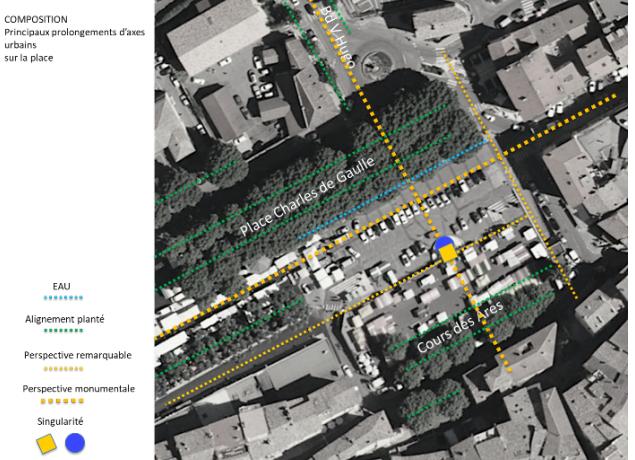
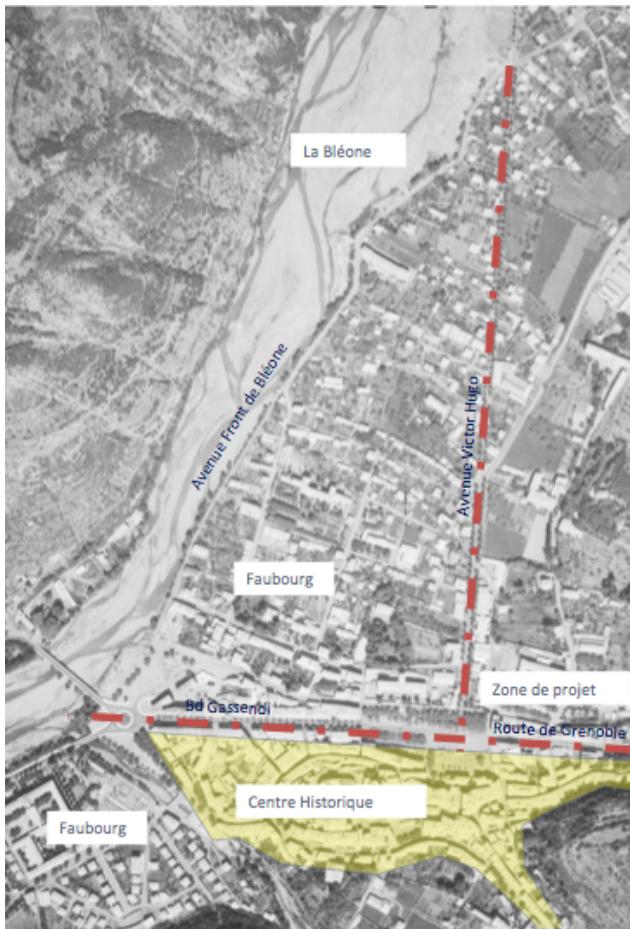
Cout des travaux : 4 M€

Localisation: Centre-ville de Digne les Bains Gap (04)

importante car il se trouve la croisée de deux axes majeurs et l'intersection de plusieurs perspectives monumentales.

La particularité de ce projet est de mener de front un vaste traitement de surface et la réhabilitation d'une infrastructure d'envergure. En effet, sous ces places se déploie un parking sous terrain sur deux niveaux de 250 places.

Cette association a permis de rassembler les trémies d'accès du parking la place afin de regrouper les entrée/sortie du parking le long du boulevard des Arès avec l'avantage de ne plus fractionner la place et faciliter accès direct depuis le giratoire du bd Victor Hugo. Le stationnement des véhicules réduit en surface grâce la réouverture du parking libérera l'espace public au quotidien comme pour les marchés hebdomadaires et les événements comme le Corso.



Le projet des places s'attache à renouer un dialogue avec le contexte historique et urbain. Il s'appuie sur les principales qualités urbaines du site et sur la composition historique des espaces. Sans être de l'ordre du mimétisme, il les suggère par un traitement contemporain du retour des principes d'équilibre structurant la composition générale suivant :

Les axes de composition historique et d'usage, l'équilibre minérale-végétale et l'articulation des espaces et des édifices.

Le nouvel escalier monumental de 24 m de large se situera sur l'axe du boulevard Victor Hugo et sera l'élément d'architecture le plus important du projet. Dans le dos de la statue, le mail

La place Charles de Gaulle et le Cours des Arès forment les l'espace public majeur du cœur de ville de Digne. Situé à deux pas de l'hôtel de ville, entre le centre historique et les faubourgs, ce projet de requalification revêt une dimension urbaine

replanté fournira un fond végétal à l'échelle de l'œuvre. Enfin le voile courbe teinté viendra souligner par sa géométrie le socle de l'œuvre dont le saut de loup épure la crête en dégageant les vues. La rencontre du voile et de l'escalier affirmera le rapport au sol de l'ensemble encadré par la treille. Elle participera à la composition du soutènement entre les deux places qui organisent les transitions ville haute ville basse dans le respect de la trame urbaine historique et accueille les trémies d'accès et les entrées piétonnes et PMR.

Le canal met en les différents les différents états de l'eau du Mardaric busé en associant le Kiosque à musique. Il sera alimenté par l'eau pompée qui inonde aujourd'hui le parking.

Le traitement de sol fait référence aux éléments patrimoniaux, culturels et aux axes de développement touristiques de la commune. Ainsi, la géologie, l'art et l'eau sont des thèmes emblématiques.

Le retour du Cours des Arès arboré, de l'eau en surface, l'ouverture du mail et l'interprétation des symboles géologiques fondent le parti d'aménagement.

Dans le cadre de ce projet plusieurs, ouvrages sont créés sur le domaine public et sur la parcelle du parking pour d'une part, l'amélioration des cheminements piétons et des conditions d'intégration urbaine de l'équipement et, d'autre part, la mise aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité du parking. Ces nouveaux ouvrages sont les suivants :

- Issues de secours sur 3 niveaux et émergence sur la place Charles de Gaulle

- Création d'un ascenseur accessible PMR sur 2 niveaux et édicule bas sur le Cours des Arès

- Création d'une trémie de sortie des véhicules en lien directe avec le Bd Martin BRET et le Bd Gassendi

- Création de deux issues de secours

Les aménagements urbains :

- Création d'un plateau traversant en articulation avec le Bd Martin BRET, le Bd Gassendi et les trémies d'entrée sortie du parking. Ce plateau est également consécutif au passage en zone 20 des voies à proximité (zone de rencontre)

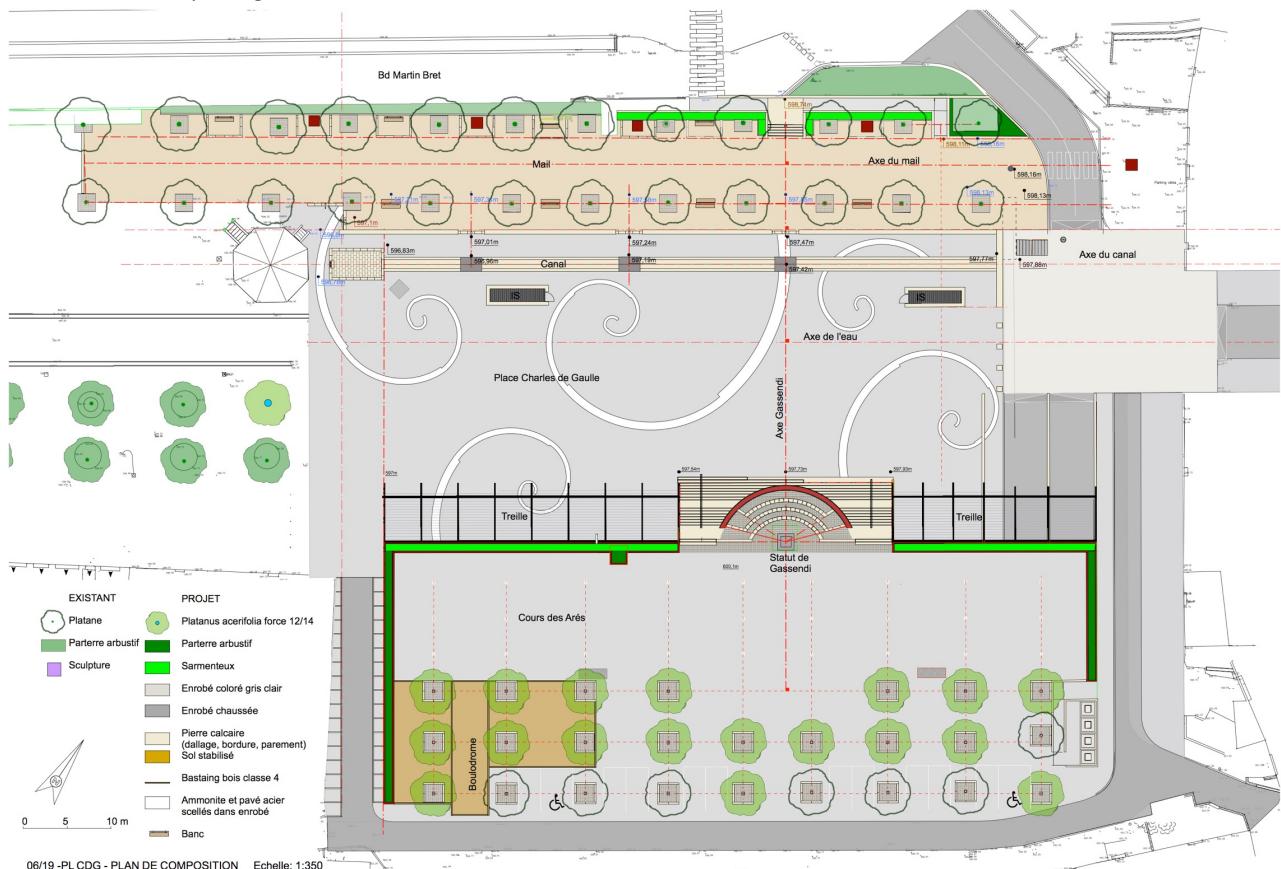
- Création d'un petit canal d'agrément ciel ouvert qui vise à profiter des eaux de pompage du parking pour améliorer le confort d'été sur la place

- Création d'un escalier central monumental encadré de treilles végétalisées pour organiser les transitions ville haute ville basse dans le respect de la trame urbaine historique

- Création d'une aire de jeux et d'un terrain de boule en place haute

Les espaces plantés projetés représenteront 3400 m² contre 2250m² environ actuellement. Ce gain permet, non seulement de parvenir la restauration d'un équilibre nécessaire avec : 3400 m² planté et 2900 m² minéral mais, également, d'intégrer l'ombre pour des usages confortables comme le terrain de pétanque et les jeux pour enfants.

La réhabilitation du parking :





Simulation : vue du cours des Arés





Simulation : La place Charles de Gaulle de nuit avec le canal



Simulation : La place Charles de Gaulle vue du cours des Areés